

Compte rendu du Conseil scientifique plénier du 17 septembre 2013

Par les élus des listes « Ensemble à Tours, pour une université disciplinaire et collégiale » soutenues par la FSU (Snesup, Snep, SNCS) et l'UNSA-Sup-Recherche

Rappel : Vos élus des listes EàT au CS sont : Alain Bousquet, Laurent Cailly, Magaly Caravanier, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Sylvie Humbert-Mougin, Hélène Maurel-Indart, Stéphane Servais

Information concernant la loi ESR

Disparition du CS avec création d'un Conseil Académique qui est une commission recherche et enseignement.

Le Ministère a proposé une mise en application de la loi, avec des mesures transitoires. 2 à 3 séances sont prévues avec le CEVU au cours de l'année ; le mandat des conseillers ira à son terme.

Dans la future commission, siègeront 20 membres du CS et les 12 du CEVU.

1. Présentation du Cetu (Centre d'expertise et de transfert de l'université) Etics – J.-P. Fouquet – C. Assegond

Autonomie financière sur projets. Cinq permanents autour de cinq thématiques.

2. Présentation du Cetu Elmis – N. Richard

Cette structure compte trois permanents et est basée sur Chinon. Les objectifs sont basés sur la formation IMACOF. Domaines de compétences : fonctionnement écologique, fonctionnement géomorphologique et navigation fluviale. Financement FEDER, EDF, Direction régionale de l'Environnement, Collectivités territoriales...

Travail en collaboration avec CITERES et GECO.

EL approuve cette présentation d'une structure originale et performante. L'université, et en particulier le service valorisation, compte renforcer l'appui technique des Cetu sur le plan financier.

Denis Maurel évoque un projet de Cetu en informatique. Ce sera à préciser.

Cependant, Philippe Roingard regrette que les Cetu ne soient pas suffisamment proches des équipes de l'université.

3. Présentation des D.H.U. – Départements Hospitalo-Universitaires

Ces DHU s'appellent maintenant les Fédérations Hospitalo-Universitaires (FHU). Ses structures font suite à la visite de l'AERES qui a constaté une absence de pôle d'articulation entre l'hôpital et l'université. Il s'agit de créer une « chaîne entre le malade et le chercheur ».

Le problème : il n'y a aucun moyen financier. Donc, les expériences actuelles ne sont guère concluantes.

Quatre projets (bio médicament, transplantation, neuro sciences, infectiologie) seront présentés en octobre devant un comité d'experts.

4. Présentation d'un projet d'équipe de recherche en Sciences de l'Education – Médecine – L. Cornu-Bernot

Il n'existe pas à l'UFR d'équipe de recherche en sciences de l'éducation. Pourtant, il y a un poste de MCF en sciences de l'éducation proposé au recrutement, à l'ordre du jour de ce CS.
Il s'agit donc de présenter un pré-projet de cette équipe en vue d'examiner la proposition de poste MCF.

Selon Laurence Cornu, il existe un besoin en recherche dans ce domaine. Le projet final sera présenté en octobre. Le MCF qui sera recruté sera impliqué dans la recherche.

Cette équipe s'appellera : « Travailler ensemble et prendre soin », parcours de santé, formation et décision.

Les domaines d'application : éducation et santé. L'objet de la recherche s'orientera vers le processus de décision concernant le malade et l'élève. Participeront à l'équipe des médecins généralistes, des représentants des ESPE... mais les contacts sont encore à renforcer.

Concernant l'enseignement, le MCF interviendra dans des masters existants.

5. Informations générales

- Bilan du recrutement des EC à la rentrée 2013 :

16 MCF et 10 PR. Tous ont été pourvus. Pour les postes de PR, ce sont les candidats classés en 1^{er} qui ont été recrutés. 14 pour les MCF. En revanche, sur les 10 PR, 5 étaient déjà MCF à l'université de Tours, auxquels il faut en ajouter 3 au fil de l'eau.

- Sur le recrutement des chercheurs :

Un chargé de recherche INSERM... informations incomplètes sur ce point.

- Aucun CDD recherche ne sera prolongé au-delà de 6 ans.

Augmentation de la masse salariale de 700 000 € = 0,4 %. Pour compenser il faut supprimer une dizaine de postes d'EC. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation des charges salariales, et non pas au GVT (glissement, vieillesse, ...)

- Appels à projet post doc : 3 projets retenus.

6. Examen des Réponses à l'appel à projets « Equipement » du Conseil scientifique – PJ

35 000 € disponibles.

9 projets retenus.

Voté à l'unanimité.

7. Avis sur l'utilisation des postes enseignants vacants à la rentrée 2014

Il s'agit des postes pour 2014-2015. EL regrette que le profil recherche ne soit pas toujours spécifié. La pression sur les besoins en enseignement est plus forte.

Le laboratoire d'économie d'Orléans (LEO) est désormais partenaire du GERCIE qui ne pouvait constituer à lui seule une unité de recherche.

Votes à part pour certains postes :

PRAG 0763 : utilisation d'un poste PRAG anglais pour réorganiser un poste à l'EPU.

Il est très dommage qu'un poste de PRAG d'anglais soit perdu car l'UFR de sciences et techniques réclame depuis plusieurs années un poste en anglais compte tenu des énormes besoins dans ce type d'enseignement. Maintient-on cette suppression au profit d'un poste d'IGR pour l'EPU ?

Vote : 5 contre, 1 abs, 10 pour.

PR surnuméraire 1080 : retraite de Guy Gosselin musicologie. Le poste devrait être rattaché à l'équipe ICD mais Philippe Vendrix souhaite qu'il soit rattaché au CESR pour honorer l'intégration du centre de Musique Baroque de Versailles au CESR depuis janvier 2013.

EL propose de ne pas préciser l'équipe de recherche dans le profil et que les deux équipes s'entendent avant que le prochain CA se réunisse. Sur cette proposition :

5 contre (= favorable à ICD), 5 abstention (manque d'informations), 8 contre (une discussion doit avoir lieu entre les deux équipes avant le vote du CA).

Poste MCF 1047 : proposé au vote selon l'avis du CPP
6 contre, 5 pour.

Avis global : pour à l'unanimité

8. Avis sur la convention de coopération avec l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou (Algérie) – PJ

Convention avec le Département de Géographie.

9. Avis sur la convention de partenariat portant création du VINOPOLE Centre Val de Loire – PJ
Basé à Amboise.

10. Avis sur la convention de coopération scientifique entre l'Ecole française de Rome et le C.E.S.R. - PJ

Coopération scientifique.

Avis favorable sur ces trois conventions.